



La Vie Avesnoise

www.avesnes-les-aubert.fr

N° 1 - Juin 2014



LE RESTAURANT SCOLAIRE HQE
Le devenir du projet p3



Fête de la résidence
Alamo. **P 6**



15ème salon d'œuvres
d'art. **P 7**



FINANCES
Le budget de la commune p4

Madame, Monsieur,

Vous avez entre les mains votre nouveau bulletin d'informations municipales.

Nous le souhaitons mensuel et plus étoffé, car nous considérons important que vous puissiez être pleinement informés des actions et des réalisations initiées sur la commune.

Nous répondons aussi à une attente forte des Avesnoises et des Avesnois.

Proximité et transparence en sont également les maîtres mots. C'est en effet le moindre des respects que nous devons vous porter.

Enfin, plus que la vie de la seule municipalité, c'est bien toute la vie de notre commune qui doit y prendre place. C'est pourquoi, nous avons intitulé ce bulletin « La Vie Avesnoise ».

Nous espérons que vous y trouverez autant de plaisir à sa lecture que nous en avons eu à sa conception.

Bonne lecture.

INFOS PRATIQUES

Horaires de la mairie

Les guichets sont ouverts au public le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

Permanence

Le Secours Populaire vous reçoit de 14h à 15h30 les vendredis 6 juin pour la vente de chéquiers et 20 juin pour le libre service à la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse.

Contact : Mme LIBERT Tél : 06.09.43.82.82

Horaires de la déchetterie de SAINT-AUBERT

Située sur la route départementale 45 à la sortie de la commune de SAINT-AUBERT en direction de VILLERS EN CAUCHIES, elle vous accueille du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 19h et le dimanche de 9h à 12h. Elle est fermée les jours fériés. Pensez à vous munir d'un justificatif de domicile que vous devrez présenter lors de votre arrivée.

Ouverture de l'espace ludique « Les p'tits Mômes »

L'espace ludique « Les p'tits Mômes » est situé à l'ancienne malterie et est ouvert aux enfants jusqu'à 10 ans maximum accompagnés d'un adulte tous les jours de 14h à 18h30.

Ateliers ludiques d'ACTION

Dans le cadre du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP), l'association ACTION organise des ateliers ludiques et créatifs gratuits les mercredis après-midi de 14h à 17h à ACTION 2, 7 rue du 19 mars 1962 à Avesnes-les-Aubert.

Pour tous renseignements, contactez Mélanie Grévin, référente de l'Espace de Vie Sociale au 03.27.74.48.83 ou 09.60.07.00.20.

Bulletin mensuel d'informations municipales

Imprimé en 1800 exemplaires
par la Ville
d'Avesnes-les-Aubert
3 rue Camélinat
59129 Avesnes-les-Aubert
Directeur de publication :
M. Alexandre Basquin
Photos - Conception et
Rédaction :
Service Communication
de la Ville
d'Avesnes-les-Aubert
ISSN en cours

Numéros Utiles

Mairie : **03.27.82.29.19** - Fax : **03.27.82.29.11**

www.avesnes-les-aubert.fr

Services Techniques : **03.27.78.39.44**

C.A.P.A.H.D. : **03.27.82.29.17**

U.T.P.A.S. : **03.59.73.36.50**

Pompiers : **18**

Secours Médical : **15**

Gendarmerie : **17**

Médecin de garde : **03.20.33.20.33**

Pharmacie de garde : **08.25.74.20.30**

Point sur le projet de nouveau restaurant scolaire

Les travaux de construction du nouveau restaurant scolaire, initiés par la municipalité précédente, avancent. Les réseaux d'eau, d'électricité et de gaz vont être réalisés prochainement, les premières fondations ont été bâties et la dalle a été coulée.

La structure, de haute qualité environnementale, sera bâtie sur 500 m². Cela nécessitera donc que les repas se fassent sur un service pour les enfants de l'école maternelle et sur deux services pour les enfants de l'école primaire.

Les travaux s'élèvent à environ 1,5 million d'euros. Des demandes de subventions ont été sollicitées par la municipalité précédente ; l'une en direction de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour 520 000 euros, l'autre en direction du Conseil Général au titre du Fonds Départemental pour l'Aménagement du Nord pour 240 000 euros. Le solde étant à la charge de la commune.



A ce jour, ces subventions n'ont malheureusement pas été notifiées. La municipalité d'alors ayant juste obtenue une dérogation pour démarrer les travaux. Une mobilisation forte est donc à engager auprès de ces institutions pour que des financements nous soient accordés aux taux les plus élevés possibles. Le risque est tout de même important de ne pas pouvoir en bénéficier.

Les cuisines n'ont pas été intégrées au projet de construction et resteront installées rue Sadi Carnot (derrière le centre de tri postal).

En effet, avait été évoqué un temps par la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis (4C), la possible réalisation d'une cuisine centrale intercommunale qui aurait irriguée l'ensemble des cantines scolaires du territoire. Légitimement, la municipalité précédente n'a pas jugé opportun d'investir dans une cuisine communale neuve. Mais malheureusement, au regard des enjeux financiers et d'ingénierie, cette option n'a pas été retenue par la 4C.

Alors face à ces difficultés inhérentes au projet, Monsieur le Maire a souhaité lors de sa session du 25 avril dernier que le Conseil municipal se positionne sur une décision de principe.

Trois cas de figures s'ouvraient aux élus :

- L'arrêt du chantier. Mais entre les travaux déjà réalisés et les indemnités à verser aux entreprises, cela aurait coûté entre 500 000 et 700 000 euros à la ville, auxquels il faut ajouter les honoraires d'architecte. Sans compter la friche qui y serait restée.
- Intégrer une cuisine centrale au projet en cours. Mais il aurait fallu réinvestir environ 460 000 euros supplémentaires (environ 2 300 euros pour 200 m² supplémentaires), sans compter les frais annexes et le dépôt d'un permis de construire modificatif. Il apparaissait compliqué d'engager de nouvelles sommes sur un projet déjà difficilement financés.
- Enfin, rester en l'état et mener à terme les travaux en se mobilisant avec force pour obtenir le maximum de financements.

C'est ce troisième scénario qui a été retenu par tous les élus présents. Il s'agit là, en effet, au regard des nombreux enjeux, mais aussi pour les Avesnois, pour les actions à venir et pour les finances locales, de la solution la plus raisonnée et la plus sage.

Nous tenions à vous expliquer la démarche et nous ne manquerons pas de vous tenir informé régulièrement de l'évolution de ce chantier.

Un budget primitif de plus en plus tendu

Le Conseil municipal, installé le 5 avril, a dû bâtir collectivement le budget primitif en très peu de temps. Il est à noter encore qu'un budget primitif se base sur des estimations prévisionnelles et que les chiffres énoncés ci-dessous, sauf ceux qui ont été notifiés comme les baisses de dotations, sont par conséquent des chiffres estimatifs.

Les budgets communaux sont de plus en plus tendus au regard des perpétuels effets de ciseaux, avec d'un côté des transferts de charges comme la récente réforme des rythmes scolaires et le futur désengagement de l'Etat sur l'instruction des documents d'urbanisme, et de l'autre la baisse constante des dotations versées aux communes. Ce sont en effet 11 nouveaux milliards d'euros qui seront imputés aux collectivités locales d'ici 2017.

Pour notre commune et sur la seule année 2014, cela se vérifie par la perte de 87 000 € sur les différentes dotations d'Etat. Sans compter, par effet « domino », sur le gel voire la suppression de certaines subventions de nos partenaires.

Il faut donc être attentif et vigilant quant aux évolutions des finances communales.

Pour ce qui concerne la municipalité, le budget s'équilibre à 3 189 801.02 € pour la section de fonctionnement et à 1 940 640 € pour la section d'investissement pour un budget total de 5 130 441.02 €.

Sur les recettes de fonctionnement :

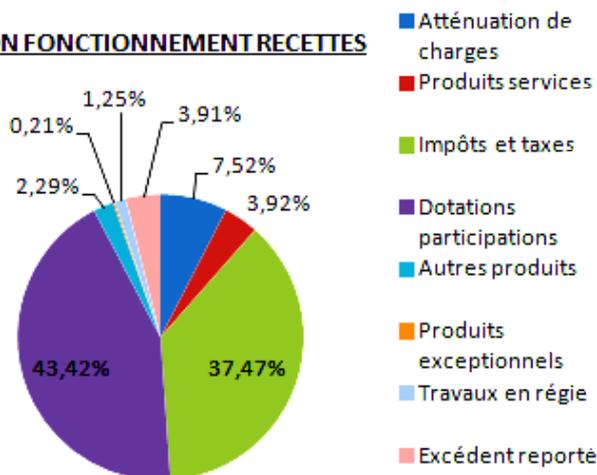
Outre la baisse des dotations évoquée plus haut, il est à noter une augmentation du produit des taxes foncières et d'habitation d'un peu plus de 15 000 € liée aux nouvelles habitations construites sur les terrains des Mulquiniers.

Sur les charges de fonctionnement :

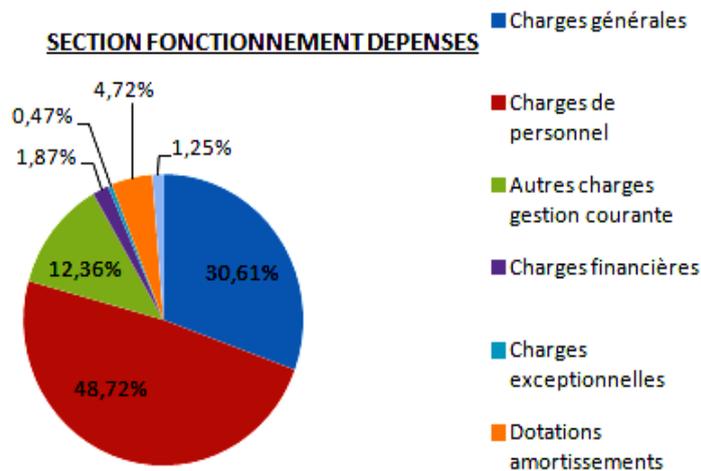
Les charges de personnel (rémunération des titulaires, des contractuels et du personnel des accueils de loisirs) et les frais assimilés s'y annexant (cotisations URSSAF, caisse de retraite, etc.) s'élèvent à 1 554 200 € soit 48.72 % des charges de fonctionnement. La municipalité d'Avesnes-les-Aubert est dans la moyenne des communes de même strate.

Les charges à caractère général inhérentes à toutes les collectivités s'élèvent à 976 301.02 €. Y apparaissent notamment les fournitures de matériel, les produits relatifs à la cantine scolaire, les transports, les cotisations, les frais de télécommunications, les fêtes et cérémonies, les prestations de services, etc. ainsi que les charges d'énergie notamment les charges d'électricité qui s'élèvent à elles seules à 160 000 €. Enfin les intérêts d'emprunts s'élèvent à 57 000 €.

SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES

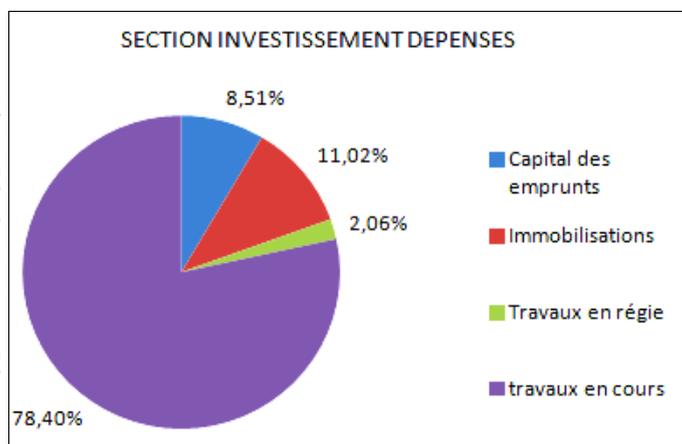


SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES



Sur les dépenses d'investissement :

Y sont inscrits les différents reports liés aux investissements à venir comme les travaux du restaurant scolaire (voir page 3), les arbres qui ont été plantés devant la salle des fêtes (6 000 €), des travaux au cimetière notamment sur le jardin du souvenir (15 000 €), différents travaux de voiries (30 000 €), l'étude sur l'accessibilité des bâtiments communaux (30 000 €),... Y sont inscrits également 165 000 € au titre du capital des emprunts existants.

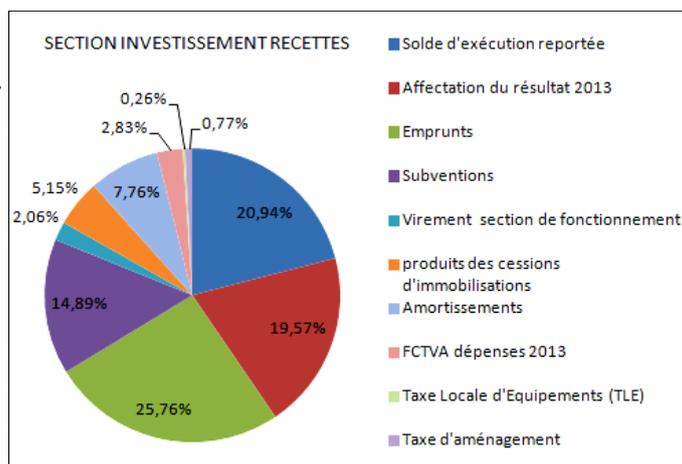


Sur les recettes d'investissement :

55 000 € des recettes sont à imputer au titre du Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée. Une ligne prévisionnelle d'emprunt a été inscrite à hauteur de 200 000 €.

Enfin, le Conseil municipal a maintenu l'imposition communale aux mêmes taux.

A noter enfin que les dépenses et les recettes liées à la réforme des rythmes scolaires n'ont pas été budgétées au regard des évolutions législatives encore en cours. Le Conseil municipal sera amené à se prononcer dès lors que tous les éléments seront réunis.



TRAVAUX

La 3^{ème} tranche de la rue Henri Barbusse

Le haut de la rue Henri Barbusse (direction St Aubert) est en phase de travaux.

Dans un premier temps, il s'agit du remplacement de la conduite d'eau potable et des travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement. Les travaux ont été instruits par NOREADE pour un montant de 180 000 €.

Dès juillet, débuteront les travaux de voirie réalisés par le Conseil Général. D'un montant de 650 000 €, ces travaux totalement à la charge du Département comprennent le réaménagement du pont, la reconstruction de la chaussée avec « mise hors gel » et le remplacement des bordures-caniveaux.

Parallèlement la municipalité entend tout mettre en œuvre pour réaliser les travaux d'enfouissement des réseaux aériens, qui n'étaient pas initialement prévus.

Réalisation jugée importante pour le cadre de vie, d'autant que les deux tranches précédentes de la rue Henri Barbusse ont vu leurs réseaux enterrés et que nous sommes là sur une entrée de ville.

Pour autant, ces travaux, s'ils sont engagés, car au-delà des contraintes financières il y a des contraintes techniques, ne le seront pas dans l'immédiat au regard des délais d'instruction relatifs aux études, aux demandes de subvention et aux procédures d'appel d'offres.

Nous reviendrons prochainement sur l'état d'avancement du chantier.



RETOUR SUR

Une Fête de la Résidence Alamo très animée



Deux jours de festivités ont su ravir les petits comme les grands.

Carton plein, le samedi 10 mai pour le concours de belote organisé au profit des œuvres caritatives avesnoises.

Le dimanche 11 mai, le temps incertain a malheureusement fait écourter le défilé et le vide-grenier, mais de nombreuses personnes ont tout de même assisté à l'apéritif dansant.

Enfin, plus de 220 personnes, dont de nombreux enfants, ont pu découvrir le clown GUGUSSE et la chanteuse LANNY. Ce fut un beau moment de convivialité.

Les médaillés du travail

Félicitations à ces 26 travailleurs méritants qui ont été mis à l'honneur :

ARGENT - 20 ans : M. David BELO, M. Stéphane CACHEUX, Mme Dorothee HUTIN, M. Christophe COLLERY, M. Jean-Yves ROYAUX.

VERMEIL - 30 ans : Mme Christel DUBOIS, M. Jacques HAUSSE, Mme Isabelle MICHAUX, Mme Michèle PARENT.

OR - 35 ans : M. Dominique MARCHAL.

GRAND-OR - 40 ans : M. Gérard BOURLET, M. Jean-Pierre LESNE, M. Yvon DHOUILLY, M. Marcel MILOT, M. Albert SORRIAUX.

ARGENT et VERMEIL : Mme Camille DI PARDO, Mme Elisabeth DRON.

ARGENT, VERMEIL et OR : M. Jean-Robert BLAS.

VERMEIL, OR et GRAND-OR : M. Michel LEDUCQ.

ARGENT, VERMEIL, OR et GRAND-OR : Mme Françoise CANONNE, M. Daniel DRON, M. Gilles GHIENNE, M. Jean-Philippe LARIVIERE, M. Jean-Michel REVEILLON, M. Jacky VISSE, M. Hervé REFLOC'H.



Devoirs de mémoire

- 28 Avril : Journée de commémoration de la déportation afin de célébrer la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors la Seconde Guerre mondiale. Un défilé est parti de la Place de la République en direction du Monument aux Morts afin que les élus, l'association des anciens combattants et les représentants de la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes déposent une gerbe devant la plaque en mémoire des victimes.

- 8 Mai : Commémoration de la victoire de 1945. Cérémonie dédiée à la mémoire de ceux qui ont tout sacrifié pour que vivent la liberté et la paix. Ainsi un cortège composé de l'harmonie batterie municipale, d'écoliers et collégiens, de nombreuses associations, d'élus et d'anciens combattants a rendu hommage aux résistants avesnois, Albert Waxin, René et Victorien Beauvois, aux aviateurs canadiens et belges et aux avesnois morts pour notre liberté.



Le 15^{ème} salon d'œuvres d'art

L'association Arts & Culture, Loisirs pour tous a organisé son 15^{ème} salon d'œuvres d'art. Cette manifestation a accueilli plus de 200 visiteurs, pour plus de 200 œuvres exposées !



Cette année était un peu particulière dans la mesure où, en plus des traditionnelles peintures sur toiles, dessins, photos numériques et calligraphies, deux nouveautés ont fait leur apparition : des origamis et des bonsaïs.

Plus d'une vingtaine de ces arbres miniatures étaient exposés, pour le plus grand plaisir des amateurs mais aussi des curieux. M. Alain Hector, passionné par les bonsaïs présentait ses « créations » et a fait une démonstration de taille, opération qui reste très spécifique et délicate.

Au terme de ce week-end, une tombola a permis à Mme Muriel Dufetel, présidente d'Arts et Culture, Loisirs pour tous, de remettre deux tableaux à deux jeunes avesnois.

Félicitations à eux.

A VENIR

Centre d'été des collégiens avesnois

Destination : **les Gorges du Verdon** ! Du 18 au 31 Juillet 2014 aux Bastides du Lac à Aiguines dans le Var. Escalade, parcours aventure, VTT, baignades, jeux nautiques et veillées sont quelques exemples des activités proposées **aux 35 premiers jeunes avesnois inscrits**.

Les bulletins d'inscription seront disponibles en Mairie ou téléchargeables sur le site de la ville : www.avesnes-les-aubert.fr à partir du mardi 10 juin 2014.

Médiathèque

Chaque premier jeudi du mois, la Médiathèque Municipale vous reçoit autour d'un café afin d'évoquer la vie avesnoise d'antan. Ces conversations informelles sont enregistrées afin d'établir par la suite un mémo de tous ces souvenirs afin qu'ils ne disparaissent pas de la mémoire collective. Dans un premier rendez-vous, il fut question de la Seconde Guerre mondiale.

Une exposition aura lieu de mi-septembre à mi-octobre, aussi vous pouvez apporter votre concours (objets, photos...).

La prochaine rencontre aura lieu le jeudi 3 juillet de 14h30 à 17h.

La médiathèque accueille par ailleurs les adultes tous les mardis de 14h à 17h. Outre les romans, documentaires, CD et DVD, des jeux de société ainsi que deux ordinateurs sont mis à votre disposition. Les mercredis et samedis sont tout public.

Contact : M^{me} Marie-Claude Marquaille - Médiathèque au 3 rue Camélinat ☎03.27.82.29.10.

BLOC NOTE

LES GODILLOTS AVESNOIS ET CULTUR'DANSE S'ASSOCIENT : ces deux associations avesnoises vous proposeront très prochainement (dès septembre 2014) des séances de danses de salon.

TENNIS CLUB AVESNOIS : Voici les dates des rencontres interclubs qui se tiendront au Stade Danjou ou à la salle des sports du collège (rue Henri Barbusse) : le Lundi 9 Juin à 9h contre Douchy les Mines et le Samedi 14 Juin à 13h contre Orchies.

Le TCA vous propose également ses forfait estivaux valables jusqu'au 30 septembre :

Uno* à 50€ - Dos* à 80€ - Tres* à 90€ et Cuatro* à 100€.

Plus d'infos sur <http://tennis.club.avesnois.overblog.net> * 1, 2, 3 ou 4 forfaits nominatifs.

OUVERTURE DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES : Le bulletin d'inscription est disponible en annexe, en Mairie ou téléchargeable sur le site de la ville : www.avesnes-les-aubert.fr

VOYAGE DES AÎNÉS : Le Jeudi 26 Juin 2014 découvrez le centre historique minier de Lewarde et le Domaine d'Harnes. Départ en car à 8h15 devant la Mairie. Le bulletin d'inscription est à votre disposition en annexe et disponible en Mairie.

NOUVEAU NUMERO DU CAPAHD : Merci de tenir compte du changement du numéro d'appel d'urgence pharmaceutique du CAPAHD qui devient le 06.37.57.63.89

AGENDA

Samedi 7 Juin :

GALA DE DANSE PAR CULTUR'DANSE. Théâtre de Caudry à 20h.

Dimanche 8 Juin :

GALA DE DANSE PAR CULTUR'DANSE. Théâtre de Caudry à 16h.

Lundi 9 Juin :

CONCOURS DE PÉTANQUE PAR LES PÉTANQUEUX AVESNOIS. Boulodrome Marcel Danjou dès 14h.

Samedi 21 Juin :

FÊTE DE LA MUSIQUE. Salle des Fêtes à 19h.

Samedi 28 Juin :

SOIREE « BATTLE » PAR FRATERNITY DANSE. Salle des Fêtes dès 19h.

NOS JOIES, NOS PEINES

ILS ONT VU LE JOUR

LACROIX Clément, né le 15/01/2014 de Richard LACROIX & Stéphanie VALLEZ, 77 avenue Jules Guesde.

DIAS Méline, née le 13/03/2014 de Rodolph DIAS & Sandra VALLEZ, 82 rue du 8 mai 1945.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

GERNEZ Veuve SAUTIERE Rosa, 94 ans, 27 rue Chanzy.

HERBIN Roger, 80 ans, 1 Route de Béwillers.

BENOIT Veuve TRIBOUT Augustine, 89 ans, Résidence « Le Bois d'Avesnes ».

BAZELIS Alain, 72 ans, Résidence « Le Bois d'Avesnes ».